

[Texte]

suggestion. But that does run counter to the thrust of Canadian policy in NORAD over the last decade to make sure that certainly the peacetime surveillance function as far as possible should be done by Canadian Forces. Is Canada going to buy a share of AMACS, as the Senate committee suggested, and you have them in NORAD colours? I do not have a definitive answer on this. These are the questions that are raised.

Mr. Blackburn (Brant): With respect to the re-insertion of the ABM clause, do you think the Americans would accept that, in view of the fact that the whole American strategic policy and the philosophy behind it is changing towards space-based defence policy, BMD and so on? Do you think they would allow us to put that back in there if they felt that Canada would be a necessary component somewhere down the road in what they call their SDI?

Prof. Buteux: Well, NORAD is already partly space based, and it is going to increase that way; you know, base-spaced communications, satellites and so on. So I think again you have to distinguish between the space-based components of an air defence system—defence against Cruise missiles, bombers, bombers launching Cruise missiles, whatever—and a ballistic missile defence system. The two are technically, militarily, conceptually distinct. Now, of course, conceivably there is some overlap in terms of numbers of the space-based systems—particularly in that the communications satellites could facilitate not only air defence but presumably BMD defence at all, and presumably any wording of the clause would have to take that into account.

But on the other hand, it seems to me that if Canada says . . . well, I forget the form of the words in the original 67 clause, but Canada can say there is nothing in this agreement that commits us to participation in BMD and we will not do it. I do not see that as a problem. I really do not.

Mr. Blackburn (Brant): So in other words, you are saying that with the ABM clause re-inserted we could play an active and passive role in NORAD. We could continue more or less as we have in the past, without in any way becoming involved in the American BMD. Right?

Prof. Buteux: Yes. I really do not see that to be a problem.

Mr. Blackburn (Brant): I suppose the corollary is that the Americans on more than one occasion, I think, have said or hinted that they do not need us anyway for SDI.

Prof. Buteux: No, they do not. I am strongly of that view.

Mr. Blackburn (Brant): Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much. I have Mr. Hicks and Mr. Guilbault.

[Traduction]

Canada en même temps que les missiles Cruise américains, contrôlés par le NORAD. Mais, ceci vient en contradiction avec la tendance de la politique canadienne sur le NORAD, au cours de la dernière décennie, voulant que l'on s'assure que la surveillance en temps de paix soit, autant que possible, confiée aux Forces canadiennes. Le Canada se propose-t-il d'acheter une part de AMACS, comme l'a suggéré le comité du Sénat, et qu'ils soient aux couleurs du NORAD? Je n'ai pas de réponse définitive à ce sujet. Ce sont des questions qui sont soulevées.

M. Blackburn (Brant): En ce qui a trait à la réinsertion de la clause sur les missiles anti-balistiques, croyez-vous que les Américains l'accepteraient, compte tenu du fait que toute la politique stratégique américaine et la philosophie qui la sous-tend, s'orientent vers une politique de défense spatiale, de défense contre les missiles balistiques et ainsi de suite? Pensez-vous qu'ils nous permettraient de la réinsérer s'ils croyaient que le Canada est une composante nécessaire, quelque part, de ce qu'ils appellent leur IDS?

M. Buteux: Bien, NORAD est déjà en partie axé sur l'espace et cela ira en s'accroissant; vous savez, les communications spatiales, les satellites, etc. Donc, je pense encore une fois que vous devez faire la distinction entre les composantes spatiales d'un système de défense aérienne, défense contre les missiles Cruise, bombardiers, bombardiers larguant des missiles Cruise, peu importe, et un système de défense contre les missiles balistiques. Ils sont techniquement, militairement et conceptuellement différents. Bien sûr, il se peut qu'ils se chevauchent quant au nombre de systèmes spatiaux, particulièrement en ce que les satellites de communication pourraient faciliter non seulement la défense aérienne mais probablement toute la défense contre les missiles balistiques et je présume que la formulation de la clause devrait en tenir compte.

Mais d'autre part, il me semble que si le Canada dit . . . bien, j'oublie les termes de la clause 67 originale, le Canada peut dire que rien dans cet accord nous oblige à participer à la défense contre les missiles balistiques et que nous n'y participerons pas. Je n'y vois réellement pas de problème.

M. Blackburn (Brant): Donc, en d'autres mots, vous dites qu'avec la réinsertion de la clause sur les missiles anti-balistiques nous pourrions tout aussi bien jouer un rôle actif qu'un rôle passif au sein du NORAD. Nous pourrions plus ou moins continuer comme par le passé sans en aucune façon participer à la défense américaine contre les missiles balistiques. C'est cela?

M. Buteux: Oui. Je n'y vois réellement pas de problème.

M. Blackburn (Brant): Je suppose que la corollaire est que les Américains à plus d'une occasion, je pense, ont dit ou laissé entendre que de toute façon ils n'avaient pas besoin de nous pour l'IDS.

M. Buteux : Non, ils n'ont pas besoin de nous. Je suis entièrement de cet avis.

M. Blackburn (Brant): Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. M. Hicks et M. Guilbault.